

22
No
repondre Cantons No

Expeditions

No des
repondre
recus

concernant le chemin dit Watterlyer Struë au district de Lichtenau
et l'autre sur la pétition de la Commune d'Enatbuhl au district
nouveau St. Jean. Vous voudrez bien Citoy. Préfet s'acharner à
couler ces deux affaires à fond afin de m'en rendre compte détaillé
et circonstancié le plutôt possible, cela ne pouvant souffrir
ce long retard

Du 1^{er} Juillet

Circulaire
mesurer les routes

196. Aux Chartrés Ad. de Berne, ^{daté du 30 Juin} 197. Nidestellen 198 Oberland, 564
570
588
199. De Zurich 570.
500. Et de Thurgovie oberl 672
582 683
720

Le grand Conseil voulant qu'il lui fut présenté un plan
de distribution et d'une nouvelle organisation concernant
l'entretien des routes; il est donc indispensable que vous
fassiez un tableau de tout votre Canton au Modèle ci joint.
Je vous observerai qu'il ne doit être que théorique, mis sur
le papier seulement, et qu'il n'est point question d'en faire
actuellement l'application sur le terrain, ni d'abolir
aucune Communes. Cependant pour l'établir il est
nécessaire de mesurer toutes les grandes routes, qui ne sont
point étés et dont les étendues ne sont point fixées par les
bornes militaires. Je dis les grandes routes, car, toutes celles qui
de traversent et les autres communications entre communes
de l'Intérieur ne doivent point être comprises dans ce travail.
Comme les pierres et les piquets qu'on planteroit pour fixer
des étendues diverses, pourroient dans les circonstances actuelles
être arrachés, il faut faire usage d'une autre Méthode que
voici: En partant d'un endroit remarquable dans un lieu
quelconque, comme par Exemple d'un point de la ville de.....
chaque Capitale du Canton; et d'autres objets apparents
pour les autres différentes localités, on mesurera d'ici jusqu'à
un autre endroit bien propre à fixer la mesure d'une distance,
on le décrira parfaitement dans le journal ou verbal de mesurage
et s'il n'y auroit aucune difficulté ou retard à éprouver on ajouteroit
d'un coup de crayon un croquis de cet objet. Après cela on
recommencera d'ici jusqu'à un autre endroit propre aussi à fixer
la borne de cette seconde étendue; et ainsi de suite pour
les autres. Le milieu d'un porit, d'un ruisseau, d'un lieu
habité, une maison, le centre ou l'angle de l'embranchement
d'un chemin de traverse, sont autant d'objets convenables et
propres à fixer les extrémités de ces étendues. De cette
manière on pourra toujours les retrouver dans tous les tems.
Il convient que ces mesures soient faites avec la toise de dix
piés de borne ou au piéd de Zurich, et qu'elles soient portées dans
le verbal de mesurage de manière qu'on puisse les additionner
aisément, et que leur addition que d'un coup d'œil, fasse connaître
les distances d'un lieu à un autre, et les étendues sur les quelles
on pourroit avoir des opérations à faire. Il faut aussi qu'il y ait
une Colonne dans laquelle on notera les endroits où sont
les mines de graviers.
A fixer et mesurer qu'on exécutera ce mesurage, d'après

56

56

Expéditions

personnes devront bien servir et travailler à la confection du tableau, en y mettant toute l'équité possible afin d'éviter à l'avenir les plaintes actuelles sur l'inégalité de cette distribution des grandes routes, et sur ce qu'un grand nombre de communes n'y ont pas jusqu'ici aucune part quoiqu'elles ne soient pas très fort éloignées d'une grande route quelconque.

Il seroit inutile de vous dire Et. D. combien ce travail urgent est pressant. Vous parviendrez aisément à faire mettre une grande célérité dans son exécution en faisant choix pour cela de personnes très actives et propres à la chose: J'espère que vous ferez tout ce qui dépendra de vous pour me le remettre le plutôt possible.

Du 2 Juillet 1800.

Baden

501. A la Chambre Administrative à Baden

Un pont permanent ne pouvant être rétabli à Wettingen quoiqu'il que la paix nous aura donné le temps et les moyens, il est en attendant urgent d'y établir un passage à bateau.

Vous pourriez en conséquence autoriser un particulier, reconnu probe, à tenir un bateau à Wettingen mais pour le passage des ^{voyageurs à pied} seulement. Cet entreprenneur devrait pouvoir gagner honnêtement sa vie, sans s'occuper au dépend du public; vous devrez prendre des mesures pour qu'il ne puisse vexer personne soit en les faisant trop payer ou autrement. Par exemple vous pourriez pour prévenir tout abus, faire publier dans les paroisses et afficher dans les deux langues de chaque côté du passage le paiement qu'il devra exiger par personne.

L'intention du gouvernement est de faciliter les voyageurs et les citoyens qui ont un besoin habituel de ce passage et que le batelier retire une indemnité proportionnée à son travail et aux frais qu'il aura à faire.

550. L'Imari
Insp. P. & Cq.

502. Au Citoyen Exchaquet J. Insp. du pte ch. à Aubonne 573.

J'ai reçu avec plaisir le tableau contenu dans votre lettre du 28 Juin, et j'en ai à vous dire que votre exactitude à répondre aux demandes qui vous sont faites est infiniment agréable. Je vous en adresse une nouvelle mais qui vous coûtera moins de travail par ce que je suppose que votre mémoire seule suffira peut-être pour vous la faire remplir. Pour abrégé je vous joins un croquis de ce tableau; sur lequel je désire que vous portiez de la même manière les dix routes contenues dans celui que j'ai reçu.

555. Berne.

503. A la Chambre Administrative à Berne.

Le Commandant de la place m'ayant rendu compte que le portail et la porte du rempart auprès du bastion F. Collibe étant renversés et que ce qui peut être que par les chars qui ont été chargés des foins dans cette partie des fortifications, vous voudriez bien les obliger à réparer de suite ce dommage; ce passage ne pouvant rester ouvert à cause des magasins à poudre.